

« Étudie, non pour savoir plus,
mais pour savoir mieux. »

SENEQUE

Charte des étudiants en Licence avec une option « accès santé » (L.AS)

Le Centre Laennec Marseille s'enracine dans une tradition qui vise « l'excellence » des professionnels de la Santé. L'excellence se traduit par un haut niveau de qualifications scientifiques, un sens du travail en équipe et une grande considération de la personne soignée. Le projet du CLM vise ainsi à préparer aux concours d'accès aux études médicales, tout en maintenant des fenêtres ouvertes sur le sens du métier à venir.

Ce qu'offre le CLM aux étudiants de première année.

- ◆ Deux journées intensives les lundi 30 & mardi 31 août 2021 (méthodologie, présentation de la L.AS, gestion du temps, gestion du stress, connaissance mutuelle...), et une demi-journée avant la rentrée de prise de contact avec les tuteurs.
- ◆ L'intégration dans une petite équipe de "tutorat" : 8 étudiants "tutés" accompagnés par 3 "tuteurs"
- ◆ Quatre épreuves d'entraînement (QCM) dans l'option santé, suivies d'une correction orale (explicative et détaillée)
- ◆ Un espace de travail avec l'accès aux salles. Les horaires d'ouvertures sont : de 7 heures à 23 heures 30, 7 jours sur 7 (Fermeture durant les fêtes de fin d'année)
- ◆ L'accès à la salle informatique, aux photocopieuses, à l'espace cafétéria...
- ◆ Les annales — sujets et corrigés détaillés — des années précédentes.
- ◆ La préparation à l'entretien pour ceux dont le dossier aura été retenu pour le concours.
- ◆ La possibilité de participer aux propositions de formation humaine et spirituelle.

Ce qui est demandé aux étudiants de première année.

- ◆ Le ferme désir de tout mettre en œuvre pour réussir le concours : l'assiduité dans le travail, la constance dans l'effort, la ténacité face à l'adversité.
- ◆ Le respect des personnes : politesse, bienveillance, cordialité...
- ◆ La volonté de travailler en équipe avec les autres tutés de son groupe de tutorat.
- ◆ Le respect de l'ambiance de travail : le silence dans les salles, une discrétion absolue après 22 heures sur le site, en particulier dans la cour intérieure...
- ◆ Le respect du site : rangement de ses affaires, propreté, respect de la copropriété...
- ◆ La participation à un entretien pédagogique à chaque quadrimestre...
- ◆ En cas de réussite, l'engagement de se mettre au service des étudiants de L.AS.

Version du 5 octobre 2020

&